

<https://www.ricochets.cc/D-Guillaume-senateur-de-la-Drome-en-faveur-du-glyphosate.html>



D. Guillaume, sénateur de la Drôme, en faveur du glyphosate !

- Les Articles -



Date de mise en ligne : samedi 11 août 2018

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Aux Etats-Unis, la justice vient de condamner Monsanto à verser 290 millions de dollars à un jardinier atteint d'un cancer en phase terminale. La maladie avait été contractée dans l'exercice de son activité professionnelle qui l'avait amené, à utiliser des produits contenant du Glyphosate, molécule phare de la firme. Il pulvérisait le poison dans les écoles, les jardins publics, les rues de la ville dont il était employé.

Monsanto - dont le siège français se situe dans la banlieue de Lyon - a été convaincue d'avoir sciemment dissimulé les risques aux utilisateurs, risques qu'elle connaissait parfaitement ! Le glyphosate (agent actif du Roundup) est dérivée de l'agent orange, massivement déversé sur le Vietnam pour défolier la végétation. Ce poison continue quelque 50 ans après la guerre d'y faire des ravages : les naissances d'enfants mal formés y sont légion.

Intuition politique remarquable

Avec un sens de l'à-propos aiguë et une intuition politique remarquable, c'est le moment qu'a choisi Didier Guillaume, sénateur de la Drôme, président du groupe (groupuscule ?) socialiste et ancien président du Conseil général pour repousser un amendement proposant l'interdiction du glyphosate d'ici 2021, selon une information rapportée par [Media citoyen du Diois](#). Rappelons que l'interdiction est une proposition du candidat Macron.

Dans la vallée du Rhône, nos enfants, les travailleurs agricoles, les résidents dont les habitations bien souvent côtoient champs et vergers, vont donc continuer à respirer, toucher, manger le glyphosate. Les femmes enceintes doivent se préoccuper dès la conception de rechercher un établissement d'accueil spécialisée pour leur enfant mal formé à naître. Tout cela grâce au clairvoyant Didier Guillaume !

A Loriol par exemple, l'auteur a eu à connaître du cas d'un ouvrier agricole logé dans une maisonnette au milieu des vergers, mort d'un cancer foudroyant. Pour lui, aucun dédommagement.

Reste pour nos paysans, nos concitoyens, reste le plaisir et l'agrément d'avoir sous nos climat quelque chose des tropiques !

Rappelons que l'assemblée des sages cacochymes, autrement dit le Sénat, est élue par de grands électeurs - maires, conseillers communautaires, conseillers départementaux, etc. Merci à eux.

Que de clairvoyance dans ces cénacles !

Post-scriptum :

Chacun est libre de publier sur Ricochets, sous réserve du respect de la charte disponible sur ce site.

En conséquence, les opinions exprimées sur Ricochets ne reflète pas nécessairement celles de l'auteur.